

NATIONS UNIES

ASSEMBLEE
GENERALE



Distr.
GENERALE

A/4086/Add.3
20 avril 1959

FRANCAIS

ORIGINAL : ANGLAIS

Quatorzième session

RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX TERRITOIRES NON AUTONOMES :
RESUME ET ANALYSE DES RENSEIGNEMENTS COMMUNIQUES EN VERTU
DE L'ALINEA e' DE L'ARTICLE 73 DE LA CHARTE. RAPPORT DU
SECRETAIRE GENERAL

Territoires des Caraïbes et de l'Atlantique-Ouest

TRINITE ET TOBAGO^{1/}

^{1/} En application de la résolution 1332 (XIII) de l'Assemblée générale, le présent résumé est également communiqué au Comité de renseignements relatifs aux territoires non autonomes.

SR

NOTE : Les signes employés dans le présent document sont les suivants :

Points de suspension (...)	Pas de renseignements
Tiret (-)	Néant ou négligeable
Barre oblique (1948/1949)	Campagne agricole ou exercice budgétaire
Trait d'union (1948-1949)	Moyenne annuelle

RENSEIGNEMENTS GENERAUX

L'île de la Trinité, la deuxième par ordre de grandeur et la plus méridionale des Antilles britanniques, est située au large de l'extrémité nord-est du Venezuela. La superficie combinée de l'île de la Trinité et de l'île plus petite de Tobago est de 1.989 milles carrés (5.128 kilomètres carrés). Port-of-Spain, la capitale politique et commerciale, est située dans une rade fermée en eau profonde, sur la côte nord-ouest. La température moyenne du territoire varie de 70 à 88 degrés F.; les pluies y sont abondantes.

Selon les résultats du recensement de 1946, le territoire comptait 557.970 habitants qui se répartissaient comme suit : Noirs, 261.485; Indiens, 195.747; Métis ou de couleur, 78.775; Blancs, 15.282; Chinois, 5.641.

POPULATION

<u>30 juin 1947</u>	<u>30 juin 1953</u>	<u>30 juin 1957</u>
582.900	678.300	764.900

Statistiques démographiques

	<u>1947</u>	<u>1953</u>	<u>1957</u>
Taux de natalité (pour 1.000 habitants)	38,3	37,7	37,7
Taux de mortalité (pour 1.000 habitants)	13,4	10,7	9,5
Mortalité infantile (pour 1.000 naissances vivantes)	81,5	69,9	56,5

CONDITIONS ECONOMIQUES

Lorsque le territoire a cessé d'être l'importante base militaire, navale et aérienne qu'il a été pendant la guerre, son économie était désorganisée par l'inflation; dans les premières années d'après-guerre, le rétablissement fut lent. L'équilibre normal de l'économie avait été rompu par l'augmentation des prix des produits de base, les dépenses de guerre, l'utilisation de la main-d'oeuvre agricole à des fins militaires, le contrôle financier exercé par le gouvernement et les restrictions imposées aux importations et aux exportations. Les taux de salaires s'élevaient rapidement.

Le territoire subissait une crise économique, et un comité a été nommé vers la fin de 1947 pour "étudier le vaste domaine des finances, de l'économie, de la production et du développement et pour faire des recommandations". Le Comité a formulé des recommandations pour la solution des problèmes qui s'étaient posés, en insistant particulièrement sur le commerce extérieur, l'agriculture et le développement industriel. D'une manière générale, les pouvoirs publics ont accepté ces recommandations et ont pris des mesures pour les mettre en oeuvre.

Le territoire a connu alors une période de changements économiques très importants. Entre 1951 et 1954, presque tout le rationnement a été supprimé et il en a été de même pour la plupart des mesures de contrôle des prix et une grande partie des mesures de contrôle des importations instituées pendant la guerre. Au début de cette période, on a enregistré de fortes hausses des prix, provoquées surtout par les opérations militaires de Corée et en partie aussi par la suppression du contrôle des prix. Des mesures ont été prises en vertu des dispositions législatives existantes pour aider les industries nouvelles, encourager l'industrialisation et accélérer le développement de l'agriculture. Au titre du plan quinquennal de développement économique, d'importants capitaux publics ont été investis dans des programmes d'électrification et d'approvisionnement en eau.

Pour évaluer l'importance de la croissance économique au cours de cette période, on s'est référé aux estimations du produit national brut. En prix constants (1951), le produit national brut est passé de 328.600.000 dollars des Antilles britanniques en 1951 à 356 millions de dollars en 1954, ce qui représente une augmentation de 8,4 pour 100^{2/}. Au cours de la même période, la population totale est passée de 648.000 à 697.550 habitants, soit une augmentation de 7,5 pour 100; il y a donc eu une légère augmentation de la production par habitant.

La structure de la production n'a pas subi de changements notables au cours de la période de quatre ans allant de 1951 à 1954. Le pétrole et l'asphalte ont fourni la plus large part (près de 30 pour 100) du produit national brut; viennent ensuite l'agriculture, les forêts et la pêche (près de 19,5 pour 100), les industries manufacturières, y compris le traitement des produits alimentaires, et la fabrication du sucre (près de 16 pour 100). L'augmentation du produit national

^{2/} L'unité monétaire de Trinité et Tobago est le dollar des Antilles britanniques; 1 dollar des Antilles britanniques = 4 shillings 2 pence sterling, = 0,5833 dollar des Etats-Unis.

brut s'explique surtout par l'accroissement de la production de pétrole brut et de sucre, mais on a enregistré également un accroissement plus faible mais régulier de la production agricole en général. Parmi les autres facteurs d'amélioration, il convient de signaler le développement des services locaux et des industries locales de même que les dépenses considérables effectuées par le gouvernement au titre des travaux et des services publics. La production de pétrole brut est passée de 20.800.000 barils en 1951 à 23.600.000 barils en 1954, et la production de sucre de 141.000 tonnes à 173.000 tonnes.

Le montant de l'épargne brute des particuliers est passé de 19.800.000 dollars des Antilles britanniques en 1951 à 28.900.000 dollars des Antilles britanniques en 1954. Une grande partie de cette épargne a servi à financer les dépenses d'équipement d'entreprises commerciales, industrielles ou agricoles individuelles et la construction de nouvelles maisons d'habitation; la valeur de ces dernières est passée de 8 millions de dollars des Antilles britanniques en 1951 à 12.400.000 dollars en 1954.

On ne dispose pas d'estimations du produit national brut pour le reste de la période considérée, mais les statistiques qui ont été publiées indiquent que l'économie a continué de se développer à un rythme modéré. Le volume et la valeur des échanges extérieurs ont continué à augmenter et la balance commerciale s'est améliorée elle aussi. Le pétrole demeure de loin le principal produit d'exportation du territoire; la valeur des exportations de pétrole était passée à 314 millions de dollars des Antilles britanniques en 1957 (contre 125 millions de dollars en 1950); elle représentait donc plus de 80 pour 100 de la valeur totale des exportations en 1957. En revanche, la valeur des exportations des principaux produits agricoles a fléchi; la valeur des exportations de sucre a diminué légèrement, passant de 30.700.000 dollars des Antilles britanniques en 1955 à 29.600.000 dollars en 1957; la chute a été plus forte pour les exportations de cacao, dont la valeur est tombée de 11.600.000 dollars en 1951 à 8.500.000 dollars en 1957.

L'industrie a également réalisé quelques progrès. Dans le cadre de la loi de 1950 sur l'aide aux industries nouvelles, on a approuvé en 1955-1957 18 procédés industriels nouveaux et 19 fabrications nouvelles. Un certain nombre de nouvelles sociétés qui désiraient fabriquer divers produits se sont fait enregistrer. On a annoncé également la mise au point de plans visant à créer une grande usine chimique,

une fabrique de papier et une nouvelle fabrique de chaussures. Un Office du développement de l'industrie hôtelière a été officiellement constitué en vue de stimuler et, le cas échéant, d'entreprendre le développement de l'industrie hôtelière. L'effectif de l'emploi dans les grandes industries et les services importants a été en moyenne de 106.600 en 1956 et de 114.800 en 1957; on a noté une légère augmentation de salaires réels.

Le programme de développement de l'infrastructure de 1951-1955 a pris fin en décembre 1953; les estimations de dépenses pour ce programme ont été révisées et atteignent près de 68 millions de dollars des Antilles britanniques. Le plan initial tendait principalement à développer l'infrastructure et à améliorer les services de santé et d'enseignement. Un nouveau plan dont l'exécution coûtera environ 90.500.000 dollars des Antilles britanniques avait été approuvé mais il a été remplacé à la fin de 1957 par un programme de développement révisé portant sur les années 1958 à 1962, dont le coût est évalué à 191 millions de dollars des Antilles britanniques; ce plan, lui aussi, met l'accent sur le développement de l'infrastructure.

AGRICULTURE ET ELEVAGE

L'agriculture est le secteur de l'économie qui emploie le plus de main-d'oeuvre bien qu'elle ne fournisse que 18 pour 100 environ du produit national. L'augmentation de la productivité agricole est donc le but de tous les plans de développement agricole. Pendant la guerre et au cours des années qui l'ont immédiatement suivie, une campagne, dont l'objet était de développer au maximum la production locale de denrées alimentaires, a remporté un certain succès. Cependant, le territoire dépend encore dans une large mesure de l'importation de denrées alimentaires.

Exception faite pour le cacao, la plupart des cultures d'exportation (sucre, noix de coco, agrumes et de tonkas) sont le fait des plantations. En 1947, la production de la canne à sucre était en cours de mécanisation dans les grands domaines. Cette tendance s'est accentuée au cours de la période de dix ans considérée et certains petits exploitants ont commencé eux aussi à utiliser des machines agricoles. Par contre, sauf quelques exceptions (constituées surtout par des vacheries), l'élevage continue de se faire dans des petites exploitations. Les

terres allouées au titre des plans de colonisation agricole occupaient en 1957 une superficie de 7.950 acres et le nombre des exploitations était de 2.329. Les travaux de mise en valeur entrepris en exécution des plans de colonisation ont commencé en 1953 grâce à une subvention de 500.000 dollars au titre du développement et du bien-être des colonies. Au cours des années suivantes, on a entrepris de construire des routes, d'améliorer le drainage, d'organiser l'approvisionnement en eau, et d'aménager des terrains de jeux, des terrains à bâtir et des fermes centrales.

Principales récoltes

	Superficie (en milliers d'acres)			Production		
	1947	1953	1957	1947	1953	1957
Canne à sucre (milliers de tonnes)	82	90	69	1.059	1.499	168 ^{a/}
Cacao (milliers de livres)	100	120	122	9.010	21.616	15.946 ^{b/}
Agrumes (milliers de tonnes)	12	13	11	...	19	117 ^{b/}
Noix de coco (milliers de livres)	40	40	42	40.033	48.000	...
Café (milliers de livres)	...	8	4	...	46 ^{c/}	...
Bananes (milliers de régimes)	...	10	7	1.266	...	3.999

a/ Sucre.

b/ Milliers de caisses de pamplemousses exportées.

c/ Cargaisons.

Elevage

D'après les évaluations, à la fin de 1954, le cheptel comprenait : 38.300 bovins, 3.300 buffles, 32.500 caprins, 4.500 ovins, 38.000 porcins, 2.400 chevaux, 3.000 mulets, 6.000 ânes et 1.500.000 volailles. Depuis lors, le nombre des porcs et des volailles s'est accru. En 1954, on a vacciné au total 20.012 animaux. Selon les estimations, la production des produits de l'élevage s'établissait en 1953 comme suit : 1.250 tonnes de viande de boeuf et de veau, 700 tonnes de viande de porc, 4.200 tonnes de viande de volailles diverses, 15 millions d'oeufs frais, 1.600.000 gallons de lait entier et 91.250 livres de peaux. Pour améliorer les races, le Département de l'agriculture gère deux stations d'élevage; il existe en outre un certain nombre de centres de reproduction en différents points du territoire. En 1955, les stations d'élevage ont fourni 34 génisses à des fermiers agréés, et certaines bêtes ont été vendues aux enchères.

/...

Forêts

Les forêts constituent l'une des ressources les plus précieuses du territoire. Quarante-cinq pour cent de la surface totale du territoire sont occupés par des forêts, la superficie des forêts de la Couronne étant de 552.060 acres et celle des forêts privées de 26.000 acres. Outre les services qu'elles rendent en assurant la protection et la conservation du sol, les forêts fournissent près des deux tiers du bois de construction utilisé sur place. Tous les plans de mise en valeur des ressources forestières ont eu pour objectif une exploitation intensive et la régénération des forêts. Les essences le plus communément utilisées sont la Dimorphandra mora, un bois de construction résistant que l'on trouve en grandes quantités dans le territoire, et le Crappo que l'on utilise beaucoup dans l'ameublement. Les principales essences sont : le cypre, le cèdre, l'acajou et le pink poui que l'on plante en grandes quantités aussi bien sur les terres de la Couronne que dans les plantations privées. En outre, un programme de plantation de tecks est mis en œuvre depuis quelque temps. En 1947, une superficie de 5.628 acres avait été plantée en tecks, et en 1949 la production était à environ 40.000 pieds cubes de bois de teck. Depuis la mise en train du programme, les forêts de tecks se sont étendues au rythme d'un mille carré par an. Les scieries, qui sont aux mains de petites entreprises privées, ont dû s'adapter au rythme de l'exploitation des forêts, et la plupart des anciennes scies circulaires ont été remplacées par des scies à ruban.

Coupes de bois dans les forêts de la Couronne (milliers de pieds cubes)

	<u>1947</u>	<u>1953</u>	<u>1956</u>
Bois de construction	2.473	3.199	3.164
Bois de chauffage	} 2.583	1.763	1.497
Autres bois fendus		645	681
Total	<u>5.056</u>	<u>5.607</u>	<u>5.342</u>

PECHE

Une Division des pêcheries a été créée au Département de l'agriculture en 1947; elle comprend trois fonctionnaires. Elle s'est occupée de familiariser les pêcheurs avec l'utilisation de nouveaux types d'engins de pêche et a entrepris d'autres travaux de vulgarisation. Même à cette époque, on avait noté un

accroissement notable du nombre de bateaux à moteur, ainsi qu'une amélioration générale des bâtiments et des engins de pêche. Des dispositions législatives adoptées en 1952 ont encouragé la création de coopératives de pêcheurs et organisé l'octroi de prêts. En 1953, on comptait dans le territoire 2.631 pêcheurs et 1.809 bateaux de pêche. L'industrie de la pêche est financée presque entièrement par l'entreprise privée. Il arrive parfois que de petits armateurs et marchands de poisson possèdent jusqu'à 15 bateaux équipés pour la pêche; ils emploient des pêcheurs et le plus souvent les rémunèrent en partageant les prises avec eux. Peu de pêcheurs possédaient leur propre bateau en 1953; mais, en 1957, leur nombre augmentait. Cette année-là, l'industrie de la pêche était parvenue à un stade de développement suffisant pour que l'on crée un département spécial des pêcheries dont le chef est directement responsable devant le Ministre de l'agriculture, des domaines et des pêcheries. Les travaux de recherche et de démonstration se sont poursuivis et des fonds ont été alloués en vue de l'aménagement des plages. Un expert de la FAO a été prié de donner des avis sur ces questions. En général, les connaissances techniques des pêcheurs sont encore insuffisantes et on manque de capitaux pour financer l'acquisition d'engins de pêche modernes. Au cours des dernières années de la période considérée, on a développé la pisciculture en viviers de même que les pêcheries en eau douce. Les pêches de Tilapia ont été abondantes dans les retenues d'eau, les champs de riz et de grands bassins creusés dans les champs pétrolifères. La pisciculture n'est pas encore organisée commercialement, mais on a pratiqué la fertilisation des viviers et la parthénogénèse dans un réservoir de barrage de 265 acres où les prises de Tilapia ont été de 6.000 livres en 1957.

Quantités de poisson livrées aux principaux marchés:
 (en milliers de livres)

	<u>1947</u>	<u>1953</u>	<u>1957</u>
Municipalité de Port-of-Spain	2.376	3.636	5.074
Municipalité de San Fernando	1.458	1.196	1.033
Commune de Sangre Grande	...	247	...

INDUSTRIES EXTRACTIVES

Les asphaltes du lac et le pétrole brut sont les seuls minéraux produits commercialement dans le territoire. L'industrie pétrolière fournit 80 pour 100 des exportations du territoire et procurent des recettes au gouvernement sous forme de redevances, d'impôt sur le revenu et d'impôts divers. En 1947, les recettes provenant de l'industrie pétrolière représentaient plus de 10 pour 100 des recettes publiques. Le projet de budget de 1958 envisageait d'augmenter, à partir du 1er janvier 1959, l'impôt sur les bénéfices des compagnies pétrolières. Des règlements publics régissent la délivrance des licences de prospection et de concession minière, ainsi que le calcul des redevances. Au cours de la période considérée, et plus particulièrement depuis 1951, on a intensifié les travaux de prospection et d'exploitation des ressources pétrolières. On a étendu les opérations aux gisements sous-marins. De 1951 à 1956, la production de pétrole brut a augmenté de plus de 8 millions de barils, soit d'environ 40 pour 100. En 1953, on comptait 2,597 puits de pétrole exploités, et 917,894 pieds de forages ; en 1957, 3,112 puits produisaient du pétrole et les forages atteignaient 1.321.354 pieds.

Production

	<u>1947</u>	<u>1953</u>	<u>1957</u>
Pétrole brut (milliers de tonnes)	20.520 ^{a/}	2.319	2.575
Asphaltes du lac (milliers de tonnes)	87	143	136
Gaz naturel (milliers de pieds cubes)	...	34.596	65.418

a/ Milliers de barils.

ENERGIE

En 1957, une entreprise publique, l'Office d'électricité de Trinité et de Tobago, produisait et distribuait 46 pour 100 de l'énergie électrique consommée dans le territoire; le reste, soit 54 pour 100, était produit par des centrales

privées et utilisé principalement par les raffineries de pétrole et les sucreries. Trente et un pour cent de l'énergie produite par la Commission sont vendus en bloc à deux distributeurs municipaux. Vingt-neuf pour cent de l'énergie électrique vendus sont employés à des usages domestiques, 14 pour 100 à des usages commerciaux et 57 pour 100 à des usages industriels. Ces chiffres indiquent un accroissement de la demande d'énergie électrique, notamment dans le secteur industriel, où le nombre des consommateurs a plus que doublé et où l'utilisation de l'énergie électrique a presque sextuplé de 1947 à 1957. Pendant la période considérée, la capacité de production et la production elle-même d'énergie électrique se sont accrues dans le cadre d'un plan visant à fournir de la lumière et de l'énergie pour augmenter le confort, non seulement dans les zones urbaines mais dans le territoire en général. Des centrales auxiliaires ont donc été construites dans diverses régions rurales, et la puissance installée maximum des services publics est passée à 42,000 kW, celle des centrales privées étant évaluée à 48,000 kW.

Production et distribution d'énergie électrique
 (en milliers de kWh)

	<u>1947</u>	<u>1953</u>	<u>1957</u>
Production :			
Services publics	35.337	85.723	151.732
Centrales privées	198.004
Consommation :			
Besoins domestiques	17.738	39.715	57.174
Secteur commercial	1.494	2.480	4.478
Secteur industriel	304	450	687

INDUSTRIE

Les industries de base du territoire sont principalement des industries extractives et des industries de transformation. On estime depuis longtemps que, pour permettre au territoire de mettre pleinement en valeur ses ressources économiques, il est nécessaire d'y favoriser la création d'industries manufacturières variées. Entre 1947 et 1957, on a redoublé d'efforts pour favoriser la création d'industries nouvelles et le développement des industries existantes. On s'est efforcé de tirer parti des ressources existantes, et notamment du pétrole et du gaz naturel, de la présence de matériaux de construction - ciment et bois - de l'existence d'un bon réseau routier et d'un approvisionnement en eau satisfaisant, ainsi que des traditions du territoire en matière de formation et d'entreprise industrielles. En promulguant en 1950 une législation en leur faveur, le gouvernement a stimulé la création d'industries nouvelles qui fourniraient de nouveaux emplois et accéléreraient l'accroissement de la productivité. Ces mesures n'ont toutefois pas donné tous les résultats escomptés. Jusqu'en 1957, il n'existait pas d'organisme expressément chargé de favoriser la création d'industries nouvelles; on a donc adopté une législation prévoyant la création, en 1958, d'une société de développement industriel chargée de mettre en valeur et de faire connaître les ressources industrielles du territoire et, d'une manière générale, d'aider les industriels.

Depuis la promulgation en 1950 de l'Ordonnance relative à l'aide aux industries nouvelles, qui prévoit notamment l'exonération de l'impôt sur le revenu pendant une période de cinq ans et qui permet de faire commencer l'amortissement dans l'année qui suit cette période, 77 entreprises industrielles et 135 usines ont bénéficié du statut d'industrie nouvelle défini par la loi. En plus de ces mesures, le gouvernement permet l'importation en franchise des matières, fournitures et pièces détachées destinées aux opérations manufacturières et il autorise les industries nouvelles à se procurer où elles le désirent les machines, l'équipement et les matières premières dont elles ont besoin. La plupart des établissements industriels sont la propriété d'habitants du territoire, mais un grand nombre d'établissements importants de création récente ont été financés par des capitaux étrangers.

Le territoire a de nombreux attraits, et présente notamment des caractéristiques climatiques, ethniques et culturelles qui sont particulièrement propices au

développement d'une industrie touristique fructueuse. Venant à la suite de la récente Ordonnance visant à encourager le développement de l'industrie hôtelière, l'Ordonnance de 1956 sur la société pour le développement de l'industrie hôtelière a créé une société chargée d'encourager le développement des industries hôtelière et touristique dans le territoire. On a entrepris en 1958 la construction d'un hôtel de luxe qui coûtera 9.500.000 dollars des Antilles britanniques, dont 5 millions seront fournis par le gouvernement.

D'après une étude sur les établissements industriels faite en 1953, il existait 537 établissements employant au moins 5 personnes, qui fournissaient directement un emploi à 44.489 personnes. L'effectif moyen étant de 83 personnes par établissement, mais plus de 28 pour 100 des établissements employaient moins de 10 personnes et 25 pour 100 seulement employaient plus de 50 personnes. L'étude en question a également révélé qu'il y avait en moyenne 18 employés de bureau pour 100 producteurs ou autres ouvriers.

Production nette des établissements industriels en 1953
 (en milliers de dollars des Antilles britanniques)

<u>Branches d'activité</u>	<u>Production nette</u>	<u>Salaires et traitements</u>	<u>Nombre de travailleurs employés</u>
Extraction du pétrole et de l'asphalte Raffinage du pétrole	139.437	30.246	16.243
Fabrication de produits à base d'agrumes	396	198	179
Boulangerie, pâtisserie et fabrication de biscuits	1.191	732	973
Fabrication de sucre et de mélasse	9.089	3.138	3.252
Fabrication de rhum et préparation du tabac	3.470	1.193	744
Fabrication de vin, de bière et de stout	937	242	214
Fabrication de boissons gazeuses	1.006	426	390
Préparation du cuir et d'articles en cuir	142	77	141
Fabrication de chemises et de pyjamas	844	343	662
Sciage	549	373	593
Fabrication de produits d'argile et de ciment	704	356	317
Bâtiment et construction	9.767	8.003	10.284
Divers	18.925	10.645	10.497
Totaux	186.457	55.972	44.489

/...

Principaux produits locaux, frappés ou non d'impôts indirects

	<u>1953</u>	<u>1957</u>
Rhum (milliers de gallons)	1.392	1.365
Bière (milliers de gallons standard)	587	657
Huile comestible (milliers de gallons)	1.630	2.011
Margarine (milliers de livres)	1.195	2.625
Succédanés du saindoux (milliers de livres)	1.559	2.235
Savon de ménage (milliers de livres)	10.399	8.716
Cigarettes (milliers de livres)	1.425	1.728
Ciment (milliers de tonnes)	121 ^{a/}	111

a/ Chiffres pour 1955, année où la production de ciment a commencé.

TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS

Transports

Le territoire est relativement bien pourvu de routes, qui sont pour la plupart revêtues d'asphalte produit localement. Depuis quelques années, l'encombrement des principales routes qui relient les deux agglomérations de Port-of-Spain et de San Fernando pose un grave problème. Entre 1949 et 1957, le nombre des taxis enregistrés est passé de 2.148 à 6.280 et le nombre de voitures particulières de 9.466 à 21.184. Dans le cadre des plans de développement économique, on construit actuellement un réseau de bonnes routes qui assureront l'accès des principales agglomérations et des zones susceptibles de devenir productives. Au titre du programme de développement du tourisme, on construit également des routes touristiques, notamment le long de la côte nord.

Routes

	<u>1947</u>	<u>1953</u> (milles)	<u>1957</u>
Routes carrossables	1.785	2.665	2.783
Routes cavalières	575	1.148	1.187
Total	2.360	3.813	3.970

L'augmentation constante du nombre des véhicules immatriculés depuis la fin de la guerre a provoqué une forte concurrence entre la route et le rail. Les recettes du trafic voyageurs ont considérablement diminué tandis que les frais d'exploitation ont continué de croître. Aussi, bien que les recettes du trafic marchandises aient

/...

augmenté, l'exploitation des chemins de fer se solde dans l'ensemble par un déficit important. Entre 1947 et 1957, la longueur totale du réseau ferroviaire a été réduite d'environ 50 milles. En 1955, l'exploitation commerciale du système télégraphique des chemins de fer a pris fin.

	<u>Chemins de fer</u>		
	<u>1947</u>	<u>1953</u>	<u>1957</u>
Longueur du réseau (milles)	160	148	109
Tonnage des marchandises (tonnes)	409.080	365.775	357.275
Recettes (dollars des Antilles britanniques)			
Voyageurs	528.519	364.758	287.431
Marchandises	675.617	606.768	543.580

Il existe deux aéroports principaux dans le territoire : l'aéroport international douanier de Piarco, situé à environ 16 milles de Port-of-Spain et l'aéroport de Crown Point dans l'île de Tobago. L'activité de ces deux aéroports a considérablement augmenté au cours des quinze dernières années; en 1955, il y a eu 9.557 mouvements d'avions à l'aéroport de Piarco, contre 1.280 en 1951. Le nombre de mouvements a cependant diminué en 1955 mais cela n'a pas eu de répercussion sur le nombre de passagers, de plus gros appareils pouvant maintenant utiliser cet aéroport. Le nombre de voyageurs transportés a régulièrement augmenté, passant de 59.000 en 1943 à 139.000 en 1955. A plusieurs reprises, il a fallu agrandir, au moyen d'installations temporaires, les bâtiments d'aéroport et les pistes, afin de pouvoir assurer des services plus variés et d'éviter les dangers qui résultent, pour les grands appareils, du fait que les bâtiments sont trop proches des pistes. Ces aménagements de fortune se sont révélés insuffisants pour faire face à l'expansion des transports aériens. Le resserrement des liens entre les divers territoires des Antilles britanniques, qui a abouti à leur fédération, a provoqué un accroissement des voyages aériens et, une utilisation plus intensive de l'aéroport de Piarco depuis que l'on a décidé en 1957 d'établir la capitale fédérale à la Trinité. Le programme quinquennal de développement pour 1958-1962 prévoit un crédit de 2 millions de dollars des Antilles britanniques pour la construction d'un bâtiment d'aéroport moderne. En 1957, on travaillait déjà à la mise en place d'installations permettant l'atterrissage de nuit. Une compagnie locale, la British West Indian Airways Limited, dont le siège est à la Trinité, assure le seul service intérieur. Depuis sa création, cette compagnie a progressivement étendu ses services et le nombre de ses avions a plus que doublé.

Transports aériens

	<u>1947</u>	<u>1953</u>	<u>1957</u>
Vols commerciaux réguliers	8.960	7.720	7.200
Arrivées de passagers	33.575	66.419	66.336
Départs de passagers	35.500	66.485	65.135

Le port principal de Port-of-Spain a des installations permettant l'accostage en eau profonde. Le King's wharf, qui possède six postes de mouillage pour navires de haute mer, est bien pourvu d'installations mécaniques. Les statistiques indiquent que le nombre des navires sortis du port a régulièrement augmenté, passant de 3.106 en 1947 à 6.377 en 1957. L'augmentation du trafic de marchandises (726.000 tonnes en 1955 contre 629.000 tonnes en 1954, par exemple) et du trafic voyageurs a provoqué des encombrements et des retards, qui ont donné lieu à des réclamations. Le gouvernement a dû consulter des experts au sujet de ces retards.

Transports maritimes

	<u>1947</u>	<u>1953</u>	<u>1957</u>
Nombre de navires entrés dans les ports	3.106	4.940	6.377
Tonnage total net enregistré (en milliers de tonnes)	10.308	13.486	...
Nombre de navires sortis des ports	...	4.913	...
Tonnage total net enregistré (en milliers de tonnes)	...	13.453	...
Arrivées de passagers
Départs de passagers
Volume de marchandises chargées (en milliers de tonnes)	3.229	7.264	5.299
Volume total de marchandises déchargées (en milliers de tonnes)	3.250	6.321	3.657

Communications

L'équipement des quatre stations de radio exploitées par l'administration a été perfectionné, ainsi que l'ensemble des services. Deux câbles télégraphiques, dont l'un passe par la Grenade, aboutissent à la Trinité et la relient à la Barbade. Ce système de câbles, qui est exploité par une société privée, est relié à un réseau télégraphique s'étendant au monde entier.

Le réseau téléphonique est exploité par une société privée. A la fin de 1947, 3.621 appareils téléphoniques privés et 7.395 appareils téléphoniques commerciaux étaient en service dans le territoire; à la fin de 1957, on comptait 11.364 appareils téléphoniques privés et 16.206 appareils téléphoniques commerciaux; ces chiffres témoignent du développement des activités commerciales et de l'amélioration du niveau de vie. Les changements les plus importants survenus dans le domaine des communications téléphoniques sont, d'une part, le remplacement, à Port-of-Spain et dans plusieurs autres centres, de l'ancien système non automatique par un système automatique moderne à cadran et, d'autre part, l'établissement, avec la participation d'une société privée, d'un service radiotéléphonique reliant le territoire à la plupart des autres îles des Antilles, à certaines villes d'Amérique du Nord et du Sud, au Royaume-Uni et à l'Europe.

Ce n'est qu'après la guerre qu'un service de radiodiffusion a été créé dans le territoire. En 1947, la première station commerciale de radiodiffusion a été créée. Avant cette époque, il existait seulement un système très étendu de diffusion par fil (rediffusion). En 1957, une autre station a été mise en service par l'un des principaux quotidiens du territoire, qui en est le propriétaire. Après la nomination, en 1950, d'un fonctionnaire chargé de la radiodiffusion, la durée des émissions officielles est passée, en 1951, de 45 à 300 minutes par semaine. Le nombre des postes récepteurs déclarés est passé de 9.267 en 1947 à 38.000 en 1957. Le nombre des abonnés à la rediffusion, qui résident aussi bien dans les régions rurales que dans les zones urbaines, s'élevait à 21.000 en 1957, contre 4.000 en 1947.

FINANCES PUBLIQUES

L'absence d'une distinction suffisamment nette entre les dépenses courantes et les dépenses d'équipement a donné lieu à des critiques dont il a été tenu compte dans le projet de budget pour 1958, soumis au Conseil législatif en 1957. Le projet de budget a été établi complètement avec un programme quinquennal de développement (1958-1962) dont le coût s'élèvera à 191 millions de dollars des Antilles britanniques. D'une façon générale, on s'est efforcé de suivre les

règles couramment admises pour la présentation du budget. Le gouvernement propose de financer le développement essentiellement grâce à un accroissement des recettes fiscales, notamment des impôts sur le revenu et des impôts frappant l'industrie pétrolière. En 1957, l'ordonnance relative à l'impôt sur le revenu a été modifiée afin d'instaurer le système de la retenue à la source. On pense que ce mode de recouvrement empêchera l'évasion fiscale en ce qui concerne l'impôt sur le revenu personnel. L'exercice financier prend fin le 31 décembre.

Recettes et dépenses
(en milliers de dollars des Antilles britanniques)

	<u>1947</u>	<u>1953</u>	<u>1957</u>
Recettes	37.325	68.101	88.900
Dépenses	37.417	66.610	89.380
Principales sources de recettes :			
Droits de douane et impôts indirects	18.053	21.280	28.392
Impôts sur le revenu	9.349	26.923	35.000
Licences et autres recettes	2.904	3.345	6.196
Forêts et mines	2.102	7.426	11.567
Principaux postes de dépenses :			
Administration et services	4.502	27.678	30.074
Travaux publics (dépenses courantes)	3.397	5.621	7.103
Subventions	1.977	5.776	8.221
Service de la dette publique	1.146	3.247	5.949

Financement du développement

En mai 1946, un plan décennal de développement a été présenté; les dépenses prévues étaient de 65,5 millions de dollars des Antilles britanniques, dont 5 millions devaient être fournis au titre du développement et du bien-être des colonies, 12 millions environ devaient être prélevés sur les recettes et les soldes excédentaires et le reste devait être couvert par des emprunts.

Le programme de développement de 1950-1955 était la continuation du programme précédent, et exigeait des dépenses s'élevant à 39 millions de dollars des Antilles britanniques. Le poste de dépenses le plus important était un programme d'adduction d'eau dont le coût était estimé à 15.700.000 dollars des Antilles britanniques. Au 31 décembre 1955, les dépenses afférentes à ces travaux

s'élevaient à 9.500.000 dollars des Antilles britanniques. La production d'électricité occupait également une large place dans le programme; 16.500.000 dollars des Antilles britanniques ont été dépensés à ce titre, alors que les estimations initiales s'élevaient à 18.250.000 dollars. Les crédits prévus pour le réseau routier se montaient à environ 9.500.000 dollars des Antilles britanniques; au 31 décembre 1955, les dépenses afférentes à ce poste s'élevaient à 2.500.000 dollars.

En mai 1956, le Conseil législatif a approuvé un nouveau programme économique quinquennal, pour la période de 1956 à 1960, dont le coût est évalué à 90.500.000 dollars des Antilles britanniques : 63.500.000 dollars doivent être couverts par des emprunts, 20 millions de dollars par les recettes et les soldes excédentaires, 500.000 dollars doivent être fournis au titre du développement et du bien-être des colonies, et 5.800.000 dollars correspondent à un report du programme précédent. Les travaux, approuvés au titre du programme précédent et non achevés au 31 décembre 1955, doivent être poursuivis dans le cadre du nouveau programme.

BANQUES ET CREDIT

En 1957, sept banques commerciales effectuaient des opérations dans le territoire, contre cinq en 1947 et six en 1953. L'actif des banques commerciales s'élevait à 101 millions de dollars des Antilles britanniques en 1953 et à 134 millions de dollars en 1955. Le montant total des dépôts effectués en 1953 et 1955, atteignait 44 et 112 millions de dollars des Antilles britanniques respectivement. Il existe en outre la caisse d'épargne postale et la banque de crédit agricole. En août 1951, les billets de banque émis à la Barbade, en Guyane britannique et à la Trinité ont été retirés de la circulation et remplacés par des billets de banque des territoires britanniques des Caraïbes, émis par le British Caribbean Currency Board. Ce sont ces billets qui ont cours légal dans les territoires orientaux des Caraïbes. En 1957, les pièces de monnaie du Royaume-Uni qui étaient en circulation ont été remplacées par de nouvelles pièces.

Caisse d'épargne postale
 (en milliers de dollars des Antilles britanniques)

	<u>1947</u>	<u>1953</u>	<u>1957</u>
Nombre de déposants	...	117.971	129.403
Montant des dépôts	9.530	13.307	13.417

COMMERCE INTERNATIONAL

Les statistiques commerciales montrent que le commerce international du territoire s'est considérablement développé. Les réexportations sont également en augmentation constante. Cependant, c'est peut-être l'accroissement des exportations à destination des autres territoires des Antilles britanniques qui constitue le progrès le plus marquant.

Importations et exportations
 (en milliers de dollars des Antilles britanniques)

	<u>1947</u>	<u>1953</u>	<u>1957</u>
Exportations	82.262	251.263	379.011
Réexportations	4.853	5.195	12.322
Total des exportations et réexportations	87.115	256.458	391.333
Importations	<u>118.783</u>	<u>236.032</u>	<u>355.312</u>
Balance des échanges visibles	- 31.668	+ 20.426	+ 36.021
Principales importations :			
Denrées alimentaires	29.412	41.978	56.840
Combustibles minéraux, lubrifiants et produits similaires	17.378	71.032	79.684
Produits manufacturés	30.856	52.663	73.238
Machines et matériel de transport	16.177	33.176	69.466
Divers	10.243	15.795	23.794
Principales exportations :			
Pétrole brut et produits pétroliers	61.897	186.817	314.019
Asphalte (naturel)	2.925	4.103	1.655
Sucre	8.111	25.486	30.688
Cacao	3.205	11.721	8.614
Rhum	1.846	1.786	1.663

Courants commerciaux
 (pourcentage de la valeur totale)

	<u>1947</u>	<u>1953</u>	<u>1947</u>
Provenance des importations :			
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	23,1	37,8	36,2
Venezuela	...	27,7	21,6
Canada	29,6	8,1	7,0
Etats-Unis d'Amérique	22,7	8,1	14,1
Pays-Bas et territoires néerlandais d'outre-mer	...	4,1	3,4
Autres pays	...	17,2	17,7
Destination des exportations :			
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	39,2	39,9	32,8
Antilles britanniques (y compris la Guyane britannique)	4,4	5,7	6,2
Pays-Bas et territoires néerlandais d'outre-mer	...	5,1	8,2
Etats-Unis d'Amérique	3,5	4,8	7,3
Canada	6,4	5,4	3,0
Brésil	...	8,3	4,4
Autres pays	...	15,6	21,1
Ravitaillement des navires	...	15,2	17,0

CONDITIONS SOCIALES

Le territoire a une population mêlée. Les mariages mixtes sont fréquents et il n'y a guère de discorde d'origine raciale. Un ordre du Conseil de 1950 a confié au Ministre de l'éducation et de la protection sociale le soin de s'occuper de la politique sociale. Au cours de la période considérée des efforts constants ont été déployés en vue de résoudre les divers problèmes sociaux qui se posent dans le territoire.

MAIN-D'OEUVRE ET EMPLOI

Un des objectifs des divers programmes de développement a été de créer de nouveaux emplois. La politique suivie en matière de travail a pour but de protéger les travailleurs et de les aider à atteindre le meilleur niveau de vie possible, les meilleures conditions de travail et le plus grand rendement. L'Administration a insisté pour que les syndicats soient reconnus et pour que des conventions collectives soient conclues. Le règlement pacifique des conflits de travail par des

/...

méthodes de conciliation a été encouragé et un système d'arbitrage facultatif a été prévu pour les cas où des négociations directes ne permettent pas d'aboutir à une solution. L'octroi de congés payés, allant d'une à quatre semaines, est devenu la règle dans plusieurs industries, dont celle du sucre.

Situation de l'emploi

Exception faite des services publics, l'industrie sucrière a continué d'être le principal employeur au cours des années 1954-1957, bien qu'un grand nombre de ses employés aient été attirés vers la construction de bases militaires défensives des Etats-Unis. En 1947, diverses industries d'importance secondaire fournissaient un emploi à quelque 10.000 travailleurs; en outre, 7.000 travailleurs étaient employés dans le commerce et 10.000 occupaient divers emplois domestiques. Une enquête sur la main-d'oeuvre, effectuée en 1956, a montré que sur une population active totale évaluée à 267.100 personnes, il y avait 180.700 salariés. Il y avait 17.000 (6,4 pour 100) chômeurs en quête de travail, dont 5.900 femmes. Un tiers environ des chômeurs étaient âgés de 15 à 19 ans et un autre tiers de 25 à 44 ans. Dans l'agriculture, l'emploi de travailleurs saisonniers est très courant, mais on ne dispose de statistiques que pour l'industrie sucrière. En 1956, cette industrie a employé 20.148 travailleurs, embauchés pour des périodes de quinze jours, pendant la saison de la récolte et 16.480 travailleurs pendant le reste de l'année.

Les salaires n'ont cessé d'augmenter au cours de la période considérée, mais il en a été de même pour le coût de la vie. En plus de leur salaire de base, les travailleurs d'une plantation de sucre reçoivent une prime d'encouragement allant de 0,32 à 0,45 dollar par jour, lorsqu'ils travaillent de 10 à 14 jours par quinzaine. Les conventions collectives ont fixé les salaires suivants :

Salaires^{a/}
 (en dollars des Antilles britanniques)

	<u>1947</u>	<u>1953</u>	<u>1957</u>
Industrie sucrière :			
Ouvriers agricoles, qualifiés	1,04-1,82	2,44-2,78	2,48-5,40
non qualifiés (par jour)	1,10	1,35 ^{a/}	1,55-2,48
Ouvriers d'usine, qualifiés	1,44-3,57	...	,33- ,75
non qualifiés	1,04-1,82	...	,20- ,35
Cacao, noix de coco, agrumes et café :			
Hommes (par jour)	1,00-1,35	2,00	1,80-2,40
Femmes (par jour)	,80-1,20	1,20	1,10-1,60
Industrie pétrolière :			
Ouvriers qualifiés (par heure)	,36- ,50	,51- ,65	,58- ,77
Ouvriers non qualifiés (par heure)	,29- ,34	,44- ,49	,52- ,58
Débardeurs : (par jour)	2,75	4,64	5,04
Travaux publics :			
Ouvriers qualifiés de la catégorie I (par jour)	2,20-3,38	2,78-3,95	4,19-4,53
Ouvriers semi-qualifiés de la catégorie II (par jour)	1,77-2,12	1,82-3,11	3,77-4,11

^{a/} La semaine de travail est généralement de quarante-quatre heures, sauf dans l'industrie pétrolière où elle est de quarante-cinq heures.

Le mouvement syndicat a gagné en force et en ampleur au cours de la période considérée. Entre 1946 et 1947, il y a eu cinq grèves importantes qui ont entraîné des désordres généralisés. Ces grèves intéressaient essentiellement les travailleurs de l'industrie pétrolière, les débardeurs, les employés de l'industrie sucrière et les employés des services de travaux publics. A la suite des grèves et des désordres, le gouvernement a chargé un syndicaliste britannique de se réunir officieusement avec les parties intéressées pour discuter de l'organisation des syndicats et de l'état des relations professionnelles en général. L'enquêteur a constaté qu'à ce moment-là beaucoup de travailleurs étaient encore mal payés et que, sauf dans certains cas exceptionnels, les salaires n'avaient pas augmenté dans les mêmes proportions que le coût de la vie. On a dit du mouvement syndical qu'il avait de nombreux défauts de jeunesse. Les difficultés avaient pour cause fondamentale

le fait que les syndicats empiétaient les uns sur les autres et se faisaient concurrence pour le recrutement de leurs membres; elles résultaient également des graves lacunes de l'Ordonnance sur les syndicats. Une nouvelle enquête a été effectuée en 1954 par la même personne en vue d'évaluer les progrès accomplis et de reconsidérer les objectifs de l'organisation syndicale et des relations industrielles dans le territoire. Cet enquêteur a constaté que la plupart des causes fondamentales des désordres de 1947 avaient disparu. Des efforts tendant à grouper les corps de métier, les industries et les services non organisés en un mouvement unifié, ont abouti à la création, au début de 1958, du Congrès national des syndicats de la Trinité et de Tobago, qui a absorbé la Fédération des syndicats et le Congrès des syndicats. Le Congrès national des syndicats est affilié à la Confédération internationale des syndicats libres.

Un nombre croissant de conflits du travail ont été réglés par voie de médiation, de conciliation ou d'arbitrage. De plus, un certain nombre de conflits ont donné lieu à la création de commissions d'enquête par le gouvernement. Les conclusions de ces commissions ont toujours servi de base à un règlement des conflits. Cinq conseils des salaires ont été créés entre 1950 et 1957, mais l'un d'eux a cessé de fonctionner ayant été remplacé par un système de conventions collectives.

Organisations professionnelles

	<u>1947</u>	<u>1954</u>	<u>1957</u>
Nombre de syndicats	9	7 ^{a/}	67
Nombre de membres	...	21.291 ^{a/}	44.500
Organisations patronales	3	4	4
Nombre de membres	31	69	107
Nombre de grèves	4	3	7
Nombre de travailleurs en cause	3.148	2.600	800
Nombre de journées de travail perdues	21.862	...	2.300

a/ Incomplet.

Formation professionnelle

Au début de la période considérée, la formation technique et commerciale était assurée par un Conseil de l'enseignement industriel, organe créé par la loi et subventionné par le gouvernement, qui gérait une école technique pour jeunes travailleurs. Cette école dispense un enseignement de deux ans à des garçons âgés de 12 ans qui veulent entrer comme apprentis dans l'industrie. En plus de ceux qui suivaient des cours du soir pour se préparer aux examens de la ville et des corporations, il y avait, en 1947, 423 apprentis dans vingt et une entreprises enregistrées auprès du Conseil. La formation professionnelle et technique s'est améliorée au cours des dernières années et elle a également pris plus d'ampleur. Par exemple, 254 contrats d'apprentissage avaient été approuvés en 1957, contre 127 en 1953. En 1955, trois compagnies pétrolières au moins avaient adopté des programmes de formation de leurs cadres. La création de l'Institut technique de San Fernando, principale ville de la région pétrolifère, en 1954, a donné une grande impulsion à l'enseignement technique. En 1957, des plans avaient été dressés pour la création d'un Institut polytechnique à Port-of-Spain.

SOCIÉTÉS COOPÉRATIVES

En 1946, Une Ordonnance sur les coopératives de crédit a été promulguée en vue de protéger les coopératives de crédit en voie d'expansion et un Secrétaire chargé des coopératives de crédit a été nommé. A la fin de 1946, il y avait trente coopératives de crédit enregistrées, qui comptaient quelque 5.000 membres et dont les fonds atteignaient au total plus de 30.000 dollars des Antilles britanniques. Le développement de ces coopératives a été en grande partie l'oeuvre de travailleurs bénévoles, au nombre desquels figuraient des membres du clergé, et il a été organisé conformément au principe de Rochdale, qui souligne l'importance de l'épargne et de l'étude pour le succès d'un mouvement coopératif. D'autres sociétés coopératives ont peu à peu été créées. En vertu d'une Ordonnance promulguée en 1952, le Service des coopératives a pris le nom de Service du développement coopératif et le Secrétaire chargé des coopératives a pris le titre de Commissaire au développement coopératif. Un an plus tard, le personnel de ce service a été augmenté et un Commissaire adjoint au développement coopératif a été nommé. L'ordonnance prévoit la création de sociétés coopératives plus diverses. Etant

donné la rapidité avec laquelle le mouvement des sociétés de crédit agricole s'est développé, il a été nécessaire en 1954 de remplacer l'ancienne ordonnance sur les sociétés de crédit agricole par une nouvelle ordonnance qui répond aux besoins croissants des agriculteurs et plus particulièrement des petits fermiers en ce qui concerne des facilités de crédit pour l'achat de matériel, d'engrais et d'autres fournitures. En 1955, un mouvement coopératif juvénile, centré sur l'épargne, a été instauré dans les écoles. Une banque de crédit mutuel a été créée en janvier 1957 et soixante-dix coopératives de crédit ont souscrit des parts pour un montant total de 14.600 dollars des Antilles britanniques.

Statistiques relatives aux sociétés coopératives

	<u>1947</u>	<u>1953</u>	<u>1957</u>
Coopératives de crédit :			
Nombre	39	183	265
Nombre de membres	3.523	17.728	25.000
Capital versé (milliers de dollars des Antilles britanniques)	33	653	...
Actif total (milliers de dollars des Antilles britanniques)	...	796	...
Sociétés de crédit agricole :			
Nombre	...	331	438
Nombre de membres	...	12.877	...
Montant total des prêts (milliers de dollars des Antilles britanniques)	...	1.127	1.324
Sociétés coopératives agricoles :			
Nombre	...	10	...
Nombre de membres	...	1.627	...
Fonds de réserve (milliers de dollars des Antilles britanniques)	...	565	...
Autres sociétés coopératives :			
Nombre	39	41	192 ^{a/}
Nombre de membres	1.457	4.561	...
Disponible (milliers de dollars des Antilles britanniques)	12	530	...

a/ Y compris 118 sociétés coopératives juvéniles comptant 15.000 membres.

NIVEAU DE VIE

Après la deuxième guerre mondiale, le coût de la vie a continué d'augmenter, malgré les mesures de contrôle des prix et l'octroi de subventions aux producteurs de denrées alimentaires. Cela était dû en grande partie à la réapparition sur le marché de denrées importées qui étaient introuvables pendant la guerre. A la fin de 1947, l'indice du coût de la vie était de 226, contre 216 à la fin de l'année précédente. Un grand nombre des grèves et des désordres de 1946-1947 ont été dus en partie au faible pouvoir d'achat du salaire net des travailleurs. Les dirigeants syndicaux ont dit que le coût de la vie était en fait plus élevé que ne le laissait paraître l'indice du coût de la vie établi par le gouvernement par rapport à 1935 et ils ont insisté pour qu'un nouvel indice soit calculé.

Une étude a été entreprise et à partir du 1er janvier 1952 l'ancien indice du coût de la vie a été remplacé par un nouvel indice des prix de détail qui tenait mieux compte de la situation réelle. Entre le mois de janvier 1952 et le mois de novembre 1957, l'indice des prix de détail a monté de 17,2 points. La hausse la plus sensible a été accusée par les prix de denrées alimentaires (29,2 points). Les combustibles et l'éclairage ont aussi augmenté fortement (23,1 points).

La hausse des prix n'a pas uniquement porté sur des produits importés et elle a été très sensible dans le cas des produits locaux. Une enquête par sondages sur les budgets familiaux était en cours en 1957. On pense que cette enquête, qui porte sur un échantillon représentatif de ménages dans le territoire, sera terminée vers la fin de 1958.

Indice du coût de la vie
(août 1935 = 100)

Décembre 1947

226

Indice des prix de détail
(janvier 1952 = 100)

Décembre 1953 Décembre 1957

107

117,8

AMENAGEMENT DES CAMPAGNES, URBANISME ET HABITAT

En 1947, les activités de la Commission de la planification et du logement, créée par une loi, ont été limitées à l'élimination des îlots insalubres de Port-of-Spain et de San Fernando. Au cours de l'année, 120 appartements comprenant une, deux ou trois chambres à coucher ont été construits à Port-of-Spain et 24 appartements de trois chambres à coucher ont été construits à San Fernando. A la fin de 1947, le nombre total des appartements construits atteignait 300 dans les régions urbaines et 1.409 dans les six groupes de logements bâtis sur l'ensemble du territoire. Au 31 octobre 1953, 616 appartements d'une, deux ou trois chambres à coucher avaient été achevés dans les centres urbains et 1.439 dans les régions semi-urbaines et rurales. On avait en outre effectué pour 2.569.927 dollars des Antilles britanniques de réparations dans 1.193 appartements. Bien que la Commission de la planification et du logement ait fait construire de nombreuses maisons, la crise du logement était encore aiguë dans le territoire en 1957. En 1947, nombre des maisons existantes tombaient en ruines. Cet état de choses a provoqué une surpopulation des logements dans les régions urbaines et semi-urbaines. Pour résoudre la crise du logement dans les régions rurales on exécute des projets faisant appel à l'effort personnel, et pour lesquels des subventions sont accordées sur des terres de la Couronne ou sur des terrains privés achetés à cette fin. L'élimination des locaux insalubres se poursuit dans les régions urbaines et les pouvoirs publics ont en outre entrepris d'exécuter un projet de locations-ventes : le gouvernement bâtit des maisons sur des terrains qui lui appartiennent et qu'il aménage et il les vend à des occupants propriétaires. Tous ces projets sont exécutés par la Commission de la planification et du logement qui, à la fin de 1957, avait construit 763 appartements et 1.493 pavillons destinés à la location, ainsi que 15 maisons construites selon le système de l'appel à l'effort personnel : 2.271 familles, au total, avaient ainsi été logées. En outre, à la fin de 1957, 18 appartements destinés à la location, 138 maisons bâties selon le système de l'appel à l'effort personnel et 103 maisons destinées à la location-vente étaient en cours de construction. Au 31 décembre 1957,

le total des dépenses consacrées par les pouvoirs publics à l'élimination des îlots insalubres et au programme de logements s'élevait approximativement à 11 millions de dollars des Antilles britanniques.

SECURITE ET PROTECTION SOCIALES

Il n'y a pas de système public d'assurance-chômage ou d'assurance-maladie dans le territoire. Toutefois, dans certaines exploitations pétrolières, plantations de sucre et autres entreprises industrielles, les employés bénéficient de certains avantages à ces deux égards. Des sociétés de secours mutuels et des amicales versent aussi des secours en espèces à leurs membres en cas de maladie, et leur assurent les services d'un docteur et des médicaments conformément à leurs statuts. Il y a un système de réparation des accidents du travail et des maladies professionnelles qui a été modifié de temps en temps. Malgré les modifications qui y ont été apportées, les dispositions régissant la réparation des accidents du travail laissent encore beaucoup d'ouvriers blessés sans protection ou ne leur donnent qu'une protection insuffisante. Un projet de loi, qui reprend les mesures recommandées par le Comité de revision de la réparation des accidents du travail et des maladies professionnelles, était encore à l'étude en 1957. L'Organisation internationale du Travail a été priée de rechercher s'il serait possible d'instaurer un système de sécurité sociale et on compte qu'un expert de l'OIT séjournera dans le territoire pour y faire une étude.

Il y a quelques années, seules des organisations bénévoles, religieuses ou laïques s'occupaient des pauvres et des indigents. Au cours de ces dernières années les pouvoirs publics ont entrepris de jouer un rôle de plus en plus grand dans l'assistance aux vieillards, aux pauvres, aux indigents et aux infirmes. L'Ordonnance sur l'assistance publique a créé un Conseil central de l'assistance publique chargé d'administrer les services de l'assistance publique et des pensions de vieillesse. Aux termes de l'Ordonnance sur les pensions de vieillesse, adoptée au cours de la période considérée, le taux de base des pensions de vieillesse (sans versement de cotisations pour les intéressés) a été augmenté.

Fixé à 1 dollar des Antilles britanniques par mois en 1942, ce taux a été porté à 9 dollars par mois en 1957. Le taux minimum de l'allocation versée par l'assistance publique à un adulte est fixé à 3 dollars des Antilles britanniques par mois et, pour un enfant, le maximum de cette allocation est de 3 dollars des Antilles britanniques par mois. L'Administration de l'assistance publique dispose d'une caisse de secours qui lui permet de fournir des outils et du matériel aux travailleurs qui se trouvent dans une situation difficile - après une longue maladie par exemple - de manière à les mettre en mesure de reprendre l'exercice de leur métier.

Assistance publique

	<u>1947</u>	<u>1953</u>	<u>1957</u>
Pensions de vieillesse :			
Nombre de pensionnés	16.105	19.053	22.069
Montant par mois (dollars des Antilles britanniques)	5,00 ^{a/}	7,00	9,00
Montant total des pensions versées (milliers de dollars des Antilles britanniques)	941	1.529	2.156
Assistance publique :			
Nombre d'adultes assistés)	7.555	7.677	9.569
Nombre d'enfants à charge)			
Montant total versé (milliers de dollars des Antilles britanniques)	223	419	555

a/ La pension maximum était de 3 dollars des Antilles britanniques auxquels s'ajoutait une prime de guerre de 2 dollars des Antilles britanniques.

Développement communautaire

Au début de 1946, le gouvernement a accordé 11.400 dollars des Antilles britanniques pour aider diverses collectivités locales à construire des centres communautaires dans les régions rurales. Ces subventions ont été accordé compte tenu des efforts déjà accomplis et à la condition que les intéressés fournissent le travail. Dans de nombreux cas, ces premiers centres communautaires ont servi de base à l'expansion du mouvement de développement communautaire au cours des années suivantes.

A cette époque, deux organismes s'occupaient de développer la vie communautaire : le Département de la protection sociale et une organisation bénévole, la Trinidad and Tobago Welfare Limited, inspirée d'une organisation semblable de la Jamaïque. Toutefois, en 1948, le Département de la protection sociale a été supprimé comme département distinct, et le développement communautaire a été confié à un service de vulgarisation de l'éducation, placé sous la direction du Directeur de l'enseignement. L'effort éducatif principal du Département porte surtout sur l'artisanat, les industries à domicile, l'art ménager pour les femmes, des représentations de cinéma mobiles, les groupes de jeunesse, y compris la formation d'animateurs, les conseils consultatifs de village et les programmes des centres communautaires. Comme le montrent les statistiques, la population a témoigné un intérêt accru pour ces activités et le nombre des participants a augmenté. Le nombre des centres communautaires n'a cessé de croître de même que celui de leurs membres et que l'étendue de leurs activités.

Groupements déclarés, nombre de leurs membres et fréquentation

	<u>1953</u>	<u>1957</u>
Groupements de jeunesse	493	853
Nombre de membres	16.453	21.420
Groupements féminins	79	172
Nombre de membres	1.804	3.440
Conseils des villages	91	220
Nombre de membres	4.576	22.000
Cours d'artisanat	-	91
Fréquentation	300	1.726
Cours d'art ménager	-	57
Fréquentation	...	1.547
Nombre de centres communautaires	29	56
Nombre de personnes les fréquentant
Cours de formation d'animateurs	...	250
Stagiaires	1.062	5.096

PREVENTION DU CRIME ET TRAITEMENT DES DELINQUANTS

A la fin de la seconde guerre mondiale, il semble qu'il y ait eu dans le territoire une "vague de délinquance". Il a fallu renforcer la police et mettre en vigueur pour deux ans l'Ordonnance de 1946 sur les châtements corporels. Toutefois, en 1948, la police a déclaré que, dans l'ensemble, la presse et le

public n'avaient guère lieu de penser que le territoire était submergé par une "vague de délinquance". Mais en 1950, le nombre des délits graves a augmenté de nouveau ainsi que celui des violences, et il a fallu recourir à des mesures préventives telles que les patrouilles automobiles et un système de communications par radio. Les vols avec effraction et les cambriolages sont les délits les plus fréquents. On avait aussi relevé au commencement de 1951 une augmentation des vols de récoltes et la police avait dû redoubler d'efforts pour prévenir ces délits. Pendant la période considérée, on a aussi noté une augmentation importante du nombre des accidents de la circulation, due en partie à l'augmentation constante du nombre des automobiles privées et des taxis. D'une manière générale, le nombre des délits graves a diminué régulièrement de 1952 à 1956. On n'a pas noté pendant la période considérée d'augmentation anormale de la délinquance juvénile. Le rôle important qu'a joué depuis son organisation en 1945 le Service de la mise à l'épreuve en ce qui concerne le problème de la criminalité est généralement reconnu maintenant. La tendance qu'ont les tribunaux à soumettre de plus en plus souvent les adultes au régime de la probation témoigne de la valeur de ce régime. Au cours des années 1945-1957, on a créé un Département de la mise à l'épreuve efficace et bien organisé disposant d'un personnel à plein temps.

Statistiques de la criminalité

	<u>1947</u>	<u>1953</u>	<u>1956</u>
Crimes et délits contre les personnes :			
Homicides volontaires	22	49	49
Tentatives de meurtre	22	23	14
Coups et blessures volontaires	86	118	33
Viols et rapports sexuels illicites	74	68	48
Crimes et délits contre les biens avec violence :			
Vols avec effractions	750	900	642
Vols qualifiés	72	50	72
Crimes et délits contre les biens sans violence :			
Vols	303	319	370
Vols dans un lieu habité	167	439	350
Incendie volontaire	97	50	21
Domages volontaires	36	23	26
Faux	67	67	65
Nombre total d'accidents de la circulation	3.733	6.585	6.591
Nombre d'accidents mortels de la circulation	...	88	86

/...

SANTE PUBLIQUE

A en juger par les projets inscrits dans les divers plans de développement, les dépenses d'équipement faites pour construire de nouveaux hôpitaux et remettre en état et agrandir les hôpitaux existants ont beaucoup augmenté au cours de la période considérée. Cependant, on a éprouvé certaines difficultés à recruter le personnel médical dont ces hôpitaux avaient besoin.

Le nombre des cas de maladies infectieuses a sensiblement diminué; par exemple, au cours des dix dernières années, le pian est devenu beaucoup moins fréquent, bien que l'on enregistre parfois une recrudescence de cette maladie dans les régions rurales où elle est endémique. Un programme d'éradication du pian a été mis en route à la fin de 1957, avec l'aide de l'Organisation mondiale de la santé et du Fonds des Nations Unies pour l'enfance, en vue de faire disparaître tout à fait cette maladie du territoire. La tuberculose semble, elle aussi, être en régression et le nombre de nouveaux cas, ainsi que le nombre de décès dus à cette maladie ont continué à diminuer pendant toute l'année 1957. A cet égard, la campagne de vaccinations de masse par le BCG, lancée en 1952 avec l'aide du FISE et de l'OMS, a été d'une grande utilité. Le progrès le plus notable est l'éradication presque complète du paludisme. Par exemple, de 1954 à 1956, il s'est produit une brusque diminution du nombre de cas qui est tombé de 5.515 à 329. Depuis 1956, le paludisme fait partie des maladies dont la déclaration est obligatoire. Malgré des épidémies de fièvre jaune en 1954, de poliomyélite en 1954 et 1957 (274 cas) et plusieurs épidémies de grippe (6.948 cas en 1957), l'état sanitaire de la population demeure satisfaisant dans l'ensemble.

La mise en oeuvre du programme de distribution de lait du FISE qui a commencé en 1955, s'est poursuivie et, en 1957, on a distribué au total, à 360 écoles et 63 dispensaires, 256.543 livres de lait écrémé en poudre dont ont bénéficié 4.480 enfants, femmes enceintes et mères allaitantes. En outre, diverses mesures ont été prises pour réduire la mortalité infantile et protéger la santé des mères. Le Service de l'éducation sanitaire s'est attaché à diffuser des renseignements utiles, de caractère pratique, sur les questions d'hygiène, par divers moyens dont l'efficacité est généralement reconnue, notamment au moyen d'émissions radiodiffusées et de séances cinématographiques. Il existe un service dentaire qui, en 1953, fonctionnait dans 28 centres situés dans les régions urbaines et rurales et dont le

personnel se compose de dentistes à temps complet ou à temps partiel. Les enfants des écoles primaires ont mis pleinement à profit les facilités qui leur étaient offertes de se faire examiner et soigner les dents pendant les vacances scolaires.

Dépenses

	<u>1947</u>	<u>1953</u>	<u>1957</u>
Dépenses d'équipement	221
Service médical	511	7.026	10.812

Personnel médical et sanitaire

	<u>1947</u>		<u>1953</u>		<u>1957</u>	
	<u>Du gouver- nement</u>	<u>Privé</u>	<u>Du gouver- nement</u>	<u>Privé</u>	<u>Du gouver- nement</u>	<u>Privé</u>
Médecins diplômés	76	72	125	104	149	114
Médecins agréés						
Dentistes	-	45	18	57	-	...
Infirmières pleinement qualifiées	249	-	1.314	6	1.116	...
Infirmières ayant reçu une formation partielle			336	-	...	-
Sages-femmes pleinement qualifiées	105	-	14	1	135	...
Sages-femmes ayant reçu une formation partielle				610		...
Inspecteurs sanitaires	70	-	80	34	117	...

Formations sanitaires

	1947			1957		
	<u>Nombre de formations</u>	<u>Nombre de lits</u>		<u>Nombre de formations</u>	<u>Nombre de lits</u>	
Hôpitaux généraux	3	932		4	1.235	
Hôpitaux de district	8	235		7	249	
Centres sanitaires et dispensaires	90	-		97	-	
Formations spécialisées :						
	<u>H.</u>	<u>D.</u>	<u>A.</u>	<u>H.</u>	<u>D.</u>	<u>A.</u>
Maternités et centres de protection infantile	2	2	158
Centres antituberculeux	1	-	-	1	2	2
Léproseries	-	-	1	-	10	1
Centres antivénéériens	-	-	1	1	13	1
Centres psychiatriques	-	-	1	-	1	1
Autres	1	-	-	-	-	2

(Note : H. D. A. = Hôpitaux, dispensaires et formations autonomes).

CONDITIONS DE L'ENSEIGNEMENT

En 1950, le système de gouvernement ministériel a été introduit dans le territoire; le Ministre de l'éducation et des services sociaux est chargé de la politique de l'enseignement. Depuis 1945, la fréquentation scolaire est obligatoire pour tous les enfants de 6 à 12 ans qui résident dans un rayon de deux milles d'une école. Cependant, en raison de la pénurie d'écoles ou de locaux scolaires et du nombre insuffisant de maîtres ayant reçu une formation appropriée, il a été impossible d'imposer la scolarité obligatoire. Par conséquent, le gouvernement a dû s'attacher surtout à fournir les bâtiments et l'équipement voulus et à recruter des maîtres compétents. Le gouvernement et les conseils d'administration confessionnels, chrétiens et non chrétiens coopèrent dans le cadre d'un système de "double contrôle" à la construction et à l'administration des écoles primaires pour les enfants de 5 à 15 ans.

En 1947, la répartition par religion des élèves des écoles primaires était la suivante : 37 pour 100 étaient catholiques, 25 pour 100 hindous, 23 pour 100 anglicans, 7 pour 100 musulmans, 4 pour 100 presbytériens, 2 pour 100 méthodistes, 2 pour 100 moraves et 3 pour 100 appartenaient à d'autres religions. En 1947, toutes les écoles subventionnées étaient administrées par des organisations chrétiennes. En 1957, outre huit églises chrétiennes, trois conseils d'administration hindous et

trois conseils d'administration musulmans s'occupaient de l'organisation des écoles. Pour bénéficier de l'aide du gouvernement, une école doit, notamment, être ouverte à tous les enfants sans distinction de religion, de nationalité ou de langue. On trouvera indiqué, dans le tableau ci-dessous, le nombre de places nouvelles assurées dans les écoles primaires pour les élèves de tous les groupes d'âge :

Année	Ecoles publiques	Ecoles confessionnelles	Total
1949	1.550	2.259	3.809
1950	295	1.710	2.005
1951	1.292	2.912	4.204
1952	532	3.348	3.880
1953	877	5.035	5.912
Total	4.546	15.264	19.810

Dans un exposé de la politique de l'enseignement présenté au Conseil législatif en 1956 il était dit ce qui suit : a) un enseignement gratuit devrait être dispensé dans les écoles primaires à tous les enfants âgés de cinq à douze ans et dans les écoles secondaires centrales ou dans les classes complémentaires des écoles primaires, aux enfants de douze à quinze ans; b) on devrait assurer, au moyen de bourses, l'égalité d'accès aux écoles secondaires, techniques ou agricoles; c) le gouvernement devrait subventionner des écoles maternelles et des écoles pour enfants physiquement diminués; d) les programmes devraient être modifiés de manière à accorder plus d'importance aux arts ménagers et aux travaux féminins; et e) tous les maîtres devraient suivre un cours de formation professionnelle. La plupart des recommandations ci-dessus ont été mises en oeuvre au cours de la période considérée.

L'enseignement secondaire, qui était en général du type de celui qui est donné dans les grammar schools, a été élargi de manière à porter sur les matières que l'on enseigne dans les écoles secondaires modernes, l'accent étant mis sur les questions commerciales et techniques. Le gouvernement a ouvert la première école secondaire publique, qui est une école moderne mixte, dans une région rurale, en 1953. La seule école professionnelle du territoire où l'on donne un enseignement à temps complet est l'Institut technique qui a remplacé l'Ecole technique élémentaire créée en 1954. L'Institut donne un cours de trois ans destiné aux garçons de douze à quinze ans. Le rapport du groupe de travail nommé en 1954 pour "examiner la pratique suivie en matière d'enseignement et la mise en oeuvre de la politique de l'enseignement,

notamment en ce qui concerne la formation des maîtres, compte dûment tenu du coût de l'enseignement eu égard aux ressources financières de la colonie", a été approuvé en principe par le gouvernement et un certain nombre des recommandations qu'il contient sont déjà mises en oeuvre. Parmi celles-ci figurent des recommandations relatives à la construction de bâtiments scolaires, à l'octroi de bourses dans les écoles secondaires, à la formation des maîtres et à l'éducation des adultes.

Dépenses
 (milliers de dollars des Antilles britanniques)

	<u>1947</u>	<u>1953</u>	<u>1957</u>
Dépenses d'équipement	...	849	1.187
Dépenses courantes	<u>2.349</u>	<u>7.446</u>	<u>11.120</u>
	2.349	8.295	12.307

Ecoles

	<u>Libres</u>			<u>Libres</u>			<u>Libres</u>		
	Publiques	Subven- tionnées	Non subven- tionnées	Publiques	Subven- tionnées	Non subven- tionnées	Publiques	Subven- tionnées	Non subven- tionnées
Primaires)									
Moyennes)	49	264	-	64	294	154	66	338	...
Secondaires	1	9	18	2	12	16	2
Profession- nelles	-	-	-	-	-	44	1	-	...
Normales	1	2	-	1	2	-	1	2	-

Elèves

	<u>1947</u>		<u>1953</u>		<u>1957</u>	
	<u>Garçons</u>	<u>Filles</u>	<u>Garçons</u>	<u>Filles</u>	<u>Garçons</u>	<u>Filles</u>
Ecoles primaires	94.925	}	70.412	66.619	153.379	784 ^{a/}
Ecoles moyennes	4.600					
Ecoles secondaires	4.326	5.871	5.013			
Ecoles professionnelles	...	85	-			
Ecoles normales	...	114	99			
Etablissements d'enseignement supérieur :						
Dans le territoire	...		81	-		...
Ailleurs	...		524			...

a/ Données incomplètes relatives aux écoles publiques seulement.

Personnel enseignant

	<u>1947</u>		<u>1953</u>		<u>1957</u>	
	<u>Hommes</u>	<u>Femmes</u>	<u>Hommes</u>	<u>Femmes</u>	<u>Hommes</u>	<u>Femmes</u>
Ecoles primaires	2.764		1.930	1.934	2.136	2.410
Ecoles moyennes						
Ecoles secondaires	...		208	204	314	261
Ecoles professionnelles	...		4	-	8	-
Ecoles normales	...		9	13	10	9

INSTITUTIONS CULTURELLES ET INFORMATION DES MASSES

En 1957, il existait dans le territoire trois bibliothèques qui recevaient chacune des subventions du gouvernement. La bibliothèque centrale, dont le siège se trouve à Port-of-Spain, dispose de dix bibliothèques annexes et, dans les régions rurales, d'un service mobile de prêt assuré par camion. Le nombre de lecteurs, qui était de 34.182 en 1957, les 152.057 volumes des bibliothèques et le nombre de prêts qui s'est élevé à 472.965, montrent que les bibliothèques sont de plus en plus utilisées.

Au cours de la période considérée, deux quotidiens du matin et un journal du soir ont été publiés dans le territoire. Le nombre d'hebdomadaires a légèrement augmenté. Le territoire jouit de la liberté de la presse et les journaux sont publiés en anglais. Il existe une association de la presse.

Il y a maintenant deux stations de radiodiffusion privées au lieu d'une seule. Une partie de la durée des émissions est réservée aux informations officielles et à d'autres programmes du gouvernement.

Grâce à 56 centres communautaires, à dix groupes cinématographiques mobiles et à environ 60 projecteurs pour films fixes on a réussi à éveiller l'intérêt de la population des régions rurales et à encourager l'action communautaire. En 1957, il existait environ 1.300 groupes et conseils de village comptant au total 43.360 membres.

En janvier 1957, on a créé un Service culturel qui s'occupe exclusivement des activités culturelles; il a encouragé les personnes qui s'intéressent au théâtre, à la danse, aux aides visuels, aux arts et au folklore. Le Service espère que ces activités enrichiront la vie des habitants de tout le territoire et permettront également d'établir des rapports étroits entre les peuples des Antilles.
